



Annulation vente voiture d'occasion

Par **johan**, le **26/08/2008** à **10:09**

bonjour,

je viens d'acheter un véhicule d'occasions mais j'ai rencontré des problemes!

la personne m'a dit et affirmé :

-1ere main=faux elle l'a acheter en janvier

-voiture immatriculé en 2006 mais elle a oublié de me dire qu'elle est de 2005!sa change tout au niveau de l'argus!!!

-voiture entretenu chez mazda et que je pouvais récupéré les infos chez le concessionnaire=faux ils n'ont rien du tout!en plus j'ai decouvert sous le capot une étiquette de réparation de chez renault et non mazda!donc pour la garantie je suis cuit!!!

y-a-t'il un recours?puis-je annuler la vente pour vices cachés ou au moins obtenir une remise?
merci d'avance